

Secrétariat Général – Pôle DRRH Direction de l'encadrement, des personnels administratifs, techniques, de laboratoire, de santé et sociaux

La Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine Rectrice de l'académie de Bordeaux Chancelière des universités

VU le code général de la fonction publique,

VU la loi 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique prévoyant l'élaboration de lignes directrices de gestion par les administrations, afin de déterminer, notamment, les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels,

VU le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 modifié portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat.

VU la consultation du comité d'experts statuant sur le tableau d'avancement au grade d'attaché principal d'administration, réuni le 7 juin 2023 sous la présidence de Monsieur le Secrétaire général adjoint, délégué aux relations et ressources humaines,

ARRETE

ARTICLE 1

Sont inscrits sur le tableau d'avancement au grade d'ATTACHE PRINCIPAL D'ADMINISTRATION DE L'ETAT, au titre de l'année 2023, les fonctionnaires dont les noms suivent (4 possibilités):

| NOM | PRENOM | AFFECTATION | |
|---------------------|----------|---|--|
| 1 - Mme SAFFY | Lydie | Collège Emile Zola, Le HAILLAN (33) | |
| 2 - Mme BERNARD | Florence | DSDEN de la Dordogne (24) | |
| 3 - Mme BLOY-MADRAY | Nathalie | LPO St Exupéry, Parentis (40) | |
| 4 - M. OULES | Alban | Université de Pau et des Pays de l'Adour (64) | |

ARTICLE 2

Monsieur le Secrétaire Général de l'Académie de BORDEAUX est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BORDEAUX, le 7 6 JUIN 2023

Pour la Rectrice at par/délégation Le Secrétaire Général de l'Académie

Xavier LE GALL